COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION SOLIDARITÉ DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2020 18h30

Présents : Céline BOURLIER, William MIGNOT, Anne PINEL.

Excusées : Amélie AUTIN, Sylvie VERDUN.

1°) VICE-PRÉSIDENCE

La vice-présidence est confiée à Amélie AUTIN, 1ère adjointe.

2°) CCAS

- Notre préoccupation, le CCAS étant déjà mis en place, est de déterminer le périmètre du CCAS et celui de la Commission Solidarité.
- Il semble pertinent que la Commission Solidarité ait un champ d'action nettement plus large que celui du CCAS qui s'occuperait lui davantage des « nécessiteux » (terme que nous regrettons, mais qui est parlant), pendant que la Commission Solidarité servirait plutôt la cause du lien social.
- [Par parenthèse, il convient d'avancer dans la réalisation du journal du CCAS.]

3°) ASSOCIATIONS DU VILLAGE

- Nous faisons le constat qu'il n'existe pas de lien, ni de relais pérenne et organisé entre la mairie et les associations. Ceci s'explique par le fait que dans les équipes passées, un certain nombre de conseiller-e-s municipaux-les étaient membres d'associations et servaient de relais implicites.
- Avec la nouvelle mandature, la situation est totalement inverse et de la nouvelle équipe de quinze conseiller-e-s, seul-e-s quelques-un-e-s sont membres de Hauville Environnement, c'est tout.
- Il est donc proposé, puisque la nouvelle équipe souhaite vivement être en partenariat avec les associations, que soit suggéré aux conseiller-e-s municipaux-les d'être le/la représentant-e de la municipalité dans telle ou telle association.
- Il est proposé également que le/la président-e/responsable de chaque association hauvillaise vienne présenter son organisation à un conseil municipal.
- Il est nécessaire qu'un travail préalable de recensement des associations actives de la commune soit fait : cela pourrait être par le **bureau municipal**.

4°) <u>LISTE DES PERSONNES VULNÉRABLES DANS LA COMMUNE</u>

- La composition de cette liste est quasiment au complet.
- Dès le second confinement d'octobre, 64 personnes ont été contactées par téléphone par des membres du CCAS pour savoir quels étaient leurs besoins et si elles avaient des proches pour les soutenir. Les appels ont été très appréciés. La plupart des personnes bénéficient d'aides (famille, voisins, aides à domicile) et peu sont véritablement esseulées. Pour autant certain-e-s ont souhaité être rappelé-e-s de temps à autre.
- 52 personnes vulnérables dont nous n'avions pas le numéro de téléphone ont reçu un courrier de la mairie.
- Des actions d'aide ont été menées : courses, pharmacie, conduite chez le médecin, visites à domicile, portage d'attestations, ...

5°) VOISINS SOLIDAIRES

- Amélie AUTIN a contacté le fondateur national de l'action « Voisins solidaires » qui lui a donné moult informations sur le processus. À revoir en présence d'Amélie.
- Il est suggéré d'organiser un « Apéro des hameaux » comme première « Fête des voisins » : au 14 juillet ?
 À la Saint-Paterne ?

6°) MALLETTE NOUVEAUX ARRIVANTS

Un kit de bienvenue est en préparation que l'on remettrait aux nouveaux arrivants dans notre commune. **Amélie AUTIN** se charge de ce dossier.

7°) ÉVÈNEMENTIEL

En préparation, un spectacle de rue pour le 14 juillet, avec deux spectacles, dont *Les Exaltés* (acrobates). Avec en plus : des jeux surdimensionnés, une buvette, un atelier maquillage, etc etc. Le **bureau municipal** suit ce dossier.

8°) AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

Est envisagée une aide aux entretiens d'embauche.

William MIGNOT suit ce dossier.

9°) SACS À PAIN

- À l'instar des masques, des habitants seraient sollicités, moyennant un dédommagement de leurs dépenses en matériel, pour fabriquer des sacs à pain en tissu (actuellement M. Simplot remet les baguettes sans sac papier). Ces sacs à pain pourraient être soit vendus et les bénéfices serviraient à la solidarité (??), soit offerts au boulanger en vue d'une opération promotionnelle pour soutenir, voire développer son activité.
- À voir avec la Commission Commerce/Tourisme/Économie.

La séance est levée à 19h15.